

Réunion du Conseil au niveau des ministres
Paris, 25-26 mai 2011



© corepics - Fotolia.com

Rapport d'étape sur l'engagement renforcé

1. Introduction

1. Le présent rapport a pour objectif de tenir les Membres informés de l'état d'avancement du processus d'engagement renforcé. Ce processus émane d'une décision du Conseil au niveau des Ministres de mai 2007, qui « invite le Secrétaire général à renforcer la coopération de l'OCDE avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, dans le cadre de programmes d'engagement renforcé en vue de leur possible adhésion ». Il symbolise les efforts déployés par l'Organisation pour établir une relation structurée avec ces pays, en vue de faire face aux enjeux mondiaux auxquels toutes les économies sont confrontées. Il implique de les intégrer dans nos débats d'action, et de les soutenir dans leurs programmes de réforme en mettant l'expertise de l'OCDE à leur disposition. Il s'agit à la fois d'une entreprise partant des plus hauts échelons, dans le cadre notamment des contacts et des activités du Secrétaire général dans ces pays, et d'un élan partant de la base, avec l'intégration de ces pays au programme de travail régulier de l'OCDE, notamment par leur participation aux travaux des Comités et à leurs résultats, tels que des études, des bases de données et des publications. La participation du Secrétaire général et de hauts responsables du Secrétariat aux réunions du G20 offre l'occasion de nouer des contacts de haut niveau avec des dirigeants des pays de l'engagement renforcé.

2. Le processus d'engagement renforcé permet à l'OCDE de développer ses relations avec les grandes économies mondiales, sur la base de normes et orientations de politiques reposant sur des données objectives. Ce processus lui fournit également, ainsi qu'aux cinq pays bénéficiant de l'engagement renforcé, l'occasion de procéder à des examens mutuels des politiques nationales, ce qui lui permet de présenter ses réflexions, et de les confronter à l'expérience de ces pays afin d'aboutir à un consensus sur des normes d'action.

3. Au cours des derniers mois, le Secrétaire général s'est rendu en Chine et en Inde (en mars), et en Indonésie (en novembre), où il a rencontré à chaque fois plusieurs ministres, dont le ministre chinois des Affaires étrangères M. Yang Jiechi¹ et le Vice-Président de la Commission du Plan, M. Montek Singh Ahluwalia (Inde). Tous se sont déclarés satisfaits de l'évolution des relations entre leurs pays et l'OCDE. En Indonésie, le Secrétaire général a présenté la première Étude économique et le premier Examen de la politique de l'investissement de l'Indonésie. Les 13 et 14 juin 2011, il assistera à une série de manifestations organisées sur le thème de l'OCDE en Inde, et notamment à un symposium intitulé « Promouvoir un développement équilibré et la croissance pour tous: l'expérience de l'Inde », au lancement de la deuxième Étude économique de l'Inde ainsi qu'une manifestation à haut niveau sur la fiscalité qui inaugurerait un programme triennal de coopération avec l'Inde. Lors des sommets du G20, il a eu des échanges de vues avec les dirigeants de ces pays.

4. Les précédents rapports d'avancement du processus d'engagement renforcé² faisaient état d'une forte hausse de la participation des cinq pays aux travaux des Comités depuis 2007, tout en précisant que cette hausse s'exprimait majoritairement par la multiplication des recours à l'octroi du statut d'observateur ad hoc (comme l'indique le tableau 1 ci-dessous). Il restait encore à faire pour que les cinq pays collaborent de manière plus globale avec l'Organisation dans son ensemble. À cette fin, le Conseil a publié, en juillet 2010, un ensemble de Lignes directrices à l'intention des Comités pour approfondir l'engagement renforcé [C(2010)100/FINAL], dans le but « d'améliorer la qualité, la profondeur, l'étendue et le niveau de confiance dans nos relations avec nos partenaires pour l'engagement renforcé ».

¹ L'Annexe au présent document, consacrée aux faits récents intervenus dans chacun des cinq pays, contient davantage d'informations sur ces visites.

² Les rapports d'avancement de 2010 ont été diffusés sous les cotes C/MIN(2010)8 et ECSS(2010)6.

5. Un premier rapport d'avancement sur la mise en œuvre par les Comités de ces Lignes directrices a été publié en février 2011 [C(2011)22/REV1]. Il concluait que tous les Comités ont donné suite aux Lignes directrices en examinant et en mettant à jour leurs stratégies en matière de relations mondiales, dont certaines sont antérieures au lancement du processus d'engagement renforcé (2007). Les Comités ont fait preuve de créativité en élaborant d'autres formes d'engagement, outre la participation régulière des pays de l'engagement renforcé à leurs réunions. Les Comités comme les pays partenaires ont manifesté un intérêt croissant pour des formes de participation plus structurées et plus durables, en plus du statut d'observateur ad hoc, notamment le statut de participant à part entière. Un certain nombre de Comités ont eu des difficultés à convaincre des pays de l'engagement renforcé de participer à leurs travaux, soit pour des raisons de substance, soit parce que ces pays ne disposaient pas de moyens suffisants.

Tableau 1 – Invitations à prendre part en qualité d'observateur ad hoc aux travaux des organes de l'OCDE

	2007/08**		2008/09**		2009/10**		2010/11**	
	Organes	Notifications*	Organes	Notifications*	Organes	Notifications*	Organes	Notifications*
Brésil	13	17	29	47	30	49	43	83
Chine, R.P.	21	25	36	64	48	96	60	132
Inde	14	19	31	51	38	64	59	123
Indonésie	6	7	25	44	34	56	57	118
Afrique du Sud	12	15	28	59	27	46	44	93

* Le nombre de notifications est considéré comme un indicateur du nombre de réunions ayant fait l'objet d'une invitation ; dans certains cas, une seule notification a été présentée pour plusieurs réunions d'un organe sur une période pouvant aller jusqu'à un an.

** 1^{er} juin-31 mai ; pour 2010-11 : situation au 12 mai 2011.

NB : voir la mise en garde à la note 5.

2. Les Lignes directrices du Conseil et les suites données par les Comités

6. Les Lignes directrices publiées par le Conseil en juillet 2010 ont eu plusieurs répercussions notables. La première est la révision et la mise à jour, par tous les Comités, de leurs stratégies de relations mondiales. Le tableau 2 (page 9) illustre les progrès accomplis par les Comités. Plusieurs d'entre eux ont mené à terme ce processus ; d'autres l'achèveront cette année. Afin de préserver la pertinence de leurs stratégies, les Comités sont invités, dans les Lignes directrices, à les mettre à jour de façon régulière en même temps qu'ils préparent leur programme de travail biennal. Les modalités de cet exercice feront l'objet de propositions avant la fin de 2011.

7. Les Lignes directrices ont également eu pour effet visible que la stratégie de relations mondiales révisée de nombreux Comités de Partie I considère comme un objectif ultime la participation de certains ou de l'ensemble des cinq partenaires sur un pied d'égalité, c'est-à-dire en tant que participants à part entière à leurs travaux. Comme le montre le tableau 3 (page 10), certains Comités envisagent de recommander au Conseil de transmettre des invitations à ces pays dans ce but.

8. Enfin, les Lignes directrices ont incité les Comités à adopter une approche exhaustive dans leurs relations avec les cinq pays. Les Comités envisagent ou mettent en œuvre différentes modalités d'engagement, en complément de la participation à leurs réunions, comme la prise en compte dans les bases de données et les publications, l'adhésion aux normes, aux disciplines et aux instruments d'action.

9. Une fois que les Comités ont terminé la révision de leurs stratégies de relations mondiales, ils peuvent s'atteler aux Plans d'engagement que les Lignes directrices leur suggèrent d'élaborer, à des actions spécifiques, et, le cas échéant à un calendrier avec chaque partenaire au titre de l'engagement renforcé. Le Comité des affaires fiscales élabore ainsi actuellement une « feuille de route pour l'engagement », dans laquelle figureront une série de mesures concrètes et leur calendrier d'application. D'autres Comités indiquent également qu'ils s'emploient à élaborer des plans d'engagement, tels que le Comité des assurances et des pensions privées, le Comité des marchés financiers et le Comité des politiques de développement territorial (Afrique du Sud, Brésil et Chine).

3. Participation à part entière aux Comités

10. Jusqu'à présent, le statut de participant à part entière n'a été accordé que pour les organes de Partie II, exception faite du Groupe de travail sur la corruption dans le cadre des transactions commerciales internationales. Plusieurs Comités de Partie I envisagent actuellement d'accorder le statut de participant à part entière à certains partenaires, ce qui est nouveau et encourageant. Le Brésil a officiellement indiqué qu'il était intéressé par l'obtention de ce statut auprès du Comité de la gouvernance publique et une recommandation au Conseil à cet effet est attendue à brève échéance. Le Comité des affaires fiscales a décidé d'engager des négociations avec l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde dans le but de leur octroyer le statut de participant à part entière, et de sonder également l'intérêt de l'Argentine pour ce statut. Ses premières évaluations de l'Afrique du Sud et de la Chine sont en cours. D'autres Comités, comme celui de la concurrence, envisagent cette perspective à court terme pour l'un ou plusieurs des pays de l'engagement renforcé. D'autres (le Comité de l'investissement et le Comité sur la gouvernance d'entreprise) privilégient la participation à part entière dans le cadre d'un projet spécifique.

11. Les Comités qui font déjà participer activement certains ou la totalité des cinq pays de l'engagement renforcé à l'ensemble de leurs travaux devraient envisager la perspective d'une participation à part entière comme une question d'ordre prioritaire. Toutefois, comme le montre le tableau 3, tous les Comités ne considèrent pas le statut de participant à part entière comme une possibilité dans l'immédiat, sondant plutôt l'intérêt des pays pour le statut d'observateur régulier, à l'instar du Comité des politiques d'environnement et des Comités intervenant dans les domaines de l'économie de la connaissance, des échanges, de l'agriculture et des pêcheries. En règle générale, le statut de participant à part entière est perçu comme un objectif ultime, devant être envisagé sérieusement uniquement si et lorsque le pays concerné affiche un bilan satisfaisant en termes de participation aux réunions du Comité et/ou à ses travaux analytiques sous la forme d'examen par pays ou d'intégration dans les bases de données.

4. Activités centrales des Comités

12. Faire participer les partenaires de l'engagement renforcé sur un pied d'égalité exige de les intégrer dans les activités centrales des Comités. Pour une Organisation dont les travaux reposent sur des observations factuelles, il est essentiel d'avoir accès à des données sur les pays concernés et de les insérer dans des publications telles que les études économiques, les Perspectives, la série des Panoramas et les examens par pays. Des progrès considérables ont été accomplis sur ces points au cours des dernières années. Les cinq pays figurent dans les Perspectives économiques de l'OCDE, publication semestrielle, et dans la série annuelle Objectif croissance. Des *Études économiques* sur chacun d'eux sont publiées tous les deux à trois ans. Le Secrétariat a noué un dialogue avec ces pays pour recueillir des données au titre des principaux indicateurs économiques et du Panorama des statistiques de l'OCDE. Les cinq pays ont tous été invités à s'associer aux membres pour l'élaboration des Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050. Il existe des projets de collecte de données en vue de leur insertion dans le *Panorama des administrations publiques*, les *Perspectives régionales* et le *Panorama des régions*. Le Secrétariat a redoublé d'efforts pour développer les relations avec les services nationaux de statistique des pays de l'engagement renforcé, l'objectif étant de recueillir des données et métadonnées fondamentales de manière

plus systématique, aux fins en particulier de l'établissement des statistiques de l'OCDE relatives aux comptes nationaux et à la population. Des efforts considérables ont été déployés pour faire participer les cinq pays à l'élaboration de la Stratégie pour une croissance verte. Ces efforts commencent à porter leurs fruits avec l'Afrique du Sud, la Chine et l'Indonésie, qui ont participé à l'Atelier sur la Stratégie pour une croissance verte qui s'est tenu les 10 et 11 février 2011. La Chine et l'Indonésie ont également transmis leurs commentaires sur le projet de rapport sur la Stratégie pour une croissance verte et l'Inde a de son côté commencé à manifester son intérêt pour les travaux menés par l'OCDE dans ce domaine.

13. Certains des pays de l'engagement renforcé se sont associés aux instruments juridiques de l'OCDE, tel le Brésil dès les années 90 (Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales, Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, Recommandation du Conseil concernant une action efficace contre les ententes injustifiables). Le Brésil est aussi participant à part entière à l'Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation d'aéronefs civils et vient d'adhérer pleinement aux Actes du Conseil relatifs à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques (« MAD »). L'Inde adhère elle aussi depuis peu pleinement à ces Actes. L'adhésion de l'Afrique du Sud remonte à 2003, et le pays a adhéré à la Convention sur la lutte contre la corruption en 2007. Les pays de l'engagement renforcé sont également associés à d'autres normes de l'OCDE. Le tableau 4, page 14, expose de manière synthétique un aperçu de l'engagement renforcé.

14. Les Comités dont relèvent les instruments juridiques susmentionnés considèrent généralement tous les pays de l'engagement renforcé comme des adhérents potentiels. Le Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales a pour objectif de faciliter l'adhésion à la Convention de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie. Le Secrétariat s'est rendu en Chine pour y expliquer les droits et obligations liés à l'adhésion du pays aux Décisions relatives à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques, et pour évoquer les obstacles connexes, et il a proposé d'organiser un séminaire sur ce thème en Indonésie. On pourrait s'attendre à ce que l'alignement de leurs politiques et pratiques sur les normes de l'OCDE reçoive une plus grande attention à un moment où la volonté d'accorder davantage le statut de participant à part entière est de plus en plus forte.

5. Des formes d'engagement innovantes

15. Certains Comités font preuve d'innovation dans leurs efforts visant à améliorer la participation des non-Membres à leurs travaux. Un petit nombre d'entre eux, dont le Comité des affaires fiscales, le Comité de l'investissement et le Comité sur la gouvernance d'entreprise, ont créé des organes consultatifs afin de les aider à planifier et à gérer leurs initiatives en matière de relations mondiales, et permettent aux observateurs non membres de participer aux travaux de ces organes. Les travaux de l'OCDE sur l'éducation financière sont appuyés par le Conseil consultatif du Réseau international sur l'éducation financière, où sont représentés l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde et l'Indonésie.

16. Le Comité des échanges a décidé de mettre en place un cadre structuré de participation de ces pays à ses réunions portant sur des questions présentant un intérêt mutuel. Plus précisément, cette structure prendra la forme d'un groupe de membres du G20³. Des invitations à d'autres réunions ou manifestations autour de questions présentant un intérêt mutuel complèteraient cette coopération de base, ainsi que

³ Le Comité des échanges et le G20 concentrent tous deux leurs efforts sur la promotion de la libéralisation des échanges et sont très proches en termes de composition. L'unique membre du G20 qui, à l'heure actuelle, n'est pas associé aux travaux du Comité des échanges à un titre ou à un autre (membre, observateur régulier, candidat à l'adhésion ou pays bénéficiant de l'engagement renforcé) est l'Arabie Saoudite.

l'intégration des pays de l'engagement renforcé, des membres du G20 et des pays d'Asie du Sud-Est dans les projets et bases de données pertinents.

17. Le Bureau du Comité des statistiques a mis en place un « programme de partenariats », aux termes duquel des Membres spécifiques et le Secrétariat doivent nouer des partenariats avec les cinq pays, en mettant à profit les contacts bien établis et la connaissance que certains offices statistiques nationaux ont des activités statistiques dans les pays partenaires. Les statisticiens des Membres de l'OCDE contribueront à l'explication des programmes et des exigences de l'Organisation à leurs homologues des pays partenaires. Ils joueront également le rôle de « tuteurs » afin d'aider les experts des statistiques des pays partenaires à adopter les normes internationales régissant les concepts et méthodes statistiques.

18. D'autres Comités réfléchissent à des dispositifs semblables. Les délégués auprès du Comité des échanges ont décidé d'étudier la possibilité de relations informelles de jumelage avec un pays donné bénéficiant de l'engagement renforcé, relations dans le cadre desquelles ils seraient chargés d'établir un dialogue en amont avec ce pays. Le Comité des pêcheries encourage les délégués à nouer de telles relations avec un partenaire déterminé de l'engagement renforcé en promouvant les travaux du Comité et en aidant le pays à fournir des données et des rapports. Le Comité de l'agriculture envisage de recourir à des équipes par pays composées de points de contact au Secrétariat et de délégués au Comité pour créer des réseaux de contacts clés dans les pays de l'engagement renforcé. Les Comités de la politique à l'égard des consommateurs ainsi que de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat encouragent les organisations internationales et les délégués ayant le statut de membre ou d'observateur à contribuer à associer les pays de l'engagement renforcé à leurs travaux en se faisant les « promoteurs » des travaux en question.

19. Inviter en résidence des experts provenant des pays de l'engagement renforcé aide à resserrer les liens avec ces pays, car la démarche contribue à la constitution de connaissances spécialisées au niveau local et à la promotion des contacts individuels. Un fonctionnaire du Département sud-africain du Commerce et de l'Industrie a effectué une mission au Secrétariat du Comité de l'investissement. D'autres directions, comme la Direction des échanges et de l'agriculture, estiment aussi qu'un programme de résidence d'experts est un mécanisme de coopération fructueux. Des représentants officiels chinois ont effectué un détachement au Secrétariat, pendant lequel ils étaient essentiellement chargés de travailler sur des résultats liés à la Chine (comme le Forum mondial sur les échanges à Chengdu et l'Étude économique de la Chine).

20. Lorsque des pays jouent un rôle moteur dans leur région en ce qui concerne certains domaines d'activité, par exemple l'Afrique du Sud et le Brésil dans celui de la concurrence, ils contribuent souvent de façon importante aux travaux régionaux de l'OCDE. Le Département du Trésor de l'Afrique du Sud a beaucoup œuvré pour la création, cette année, d'un Centre de l'OCDE pour la gestion de la dette publique et les marchés d'obligations en Afrique, lequel centraliserait les séminaires et ateliers portant sur les pays africains. Il s'agit d'un exemple de cas dans lequel l'Afrique du Sud joue le rôle d'intermédiaire pour les travaux de l'OCDE en Afrique, rôle qu'elle joue également dans des domaines tels que la fiscalité, le gouvernement d'entreprise et la réforme budgétaire. D'autres pays ont parfois endossé le rôle de vecteur régional des travaux de l'OCDE. Par exemple, l'Indonésie, qui préside les réunions de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en 2011, jouera un rôle essentiel dans le programme de travail de plus en plus important consacré par le Comité de l'investissement à l'Asie du Sud-Est. Le Comité de la politique de la réglementation invitera les pays de l'engagement renforcé à contribuer au lancement et à l'animation de réseaux régionaux de responsables de la réglementation.

6. Évaluation provisoire

21. Les informations exposées précédemment augurent favorablement de la participation future des pays de l'engagement renforcé aux travaux de l'OCDE. Les Lignes directrices sur l'approfondissement de

l'engagement renforcé ont incité la totalité des Comités à revoir et à mettre à jour leurs stratégies de relations mondiales, de manière à tenir compte de l'importance de collaborer avec les économies qui sont devenues peu à peu des acteurs mondiaux de premier plan. Les Comités ont fait preuve d'innovation dans le choix des dispositifs visant à promouvoir les partenariats, et nombre d'entre eux ont fait de l'octroi du statut de participant à part entière et de l'adhésion à leurs instruments un objectif à long ou court terme. Globalement, les Comités semblent satisfaits de la qualité de la participation des pays de l'engagement renforcé aux travaux des Comités dans lesquels ils bénéficient du statut d'observateur régulier⁴.

22. Les pays partenaires ont de leur côté manifesté à diverses reprises leur intérêt pour des formes de participation aux travaux de l'OCDE plus « impliquantes » que le statut d'observateur ad hoc. Le Brésil et l'Inde adhèrent désormais pleinement aux Actes du Conseil sur l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques. L'Inde souhaite rejoindre le Réseau sur les relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration en qualité de participant à part entière. La Chine a fait part de son intérêt pour la Convention sur la lutte contre la corruption, qu'elle utilise comme référence pour l'élaboration de sa nouvelle législation en la matière. L'Inde est également intéressée. La possibilité d'inviter l'Afrique du Sud et la Chine à rejoindre le Comité des affaires fiscales en qualité de participants à part entière est actuellement étudiée. Le Brésil a fait part de son souhait de rejoindre le Comité de la gouvernance publique en bénéficiant de ce même statut. L'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde et l'Indonésie participent tous quatre activement aux tables rondes de l'OCDE sur la liberté d'investissement, qui constituent une enceinte de coopération intergouvernementale dans le domaine des politiques d'investissement international. En outre, les cinq pays participent davantage aux activités centrales des Comités, en étant intégrés dans les bases de données, les examens des politiques et les publications.

23. Le rôle actif que joue l'Organisation au G20 ne fait que renforcer cette tendance. Les contacts réguliers qu'entretiennent le Secrétaire général et ses adjoints avec les dirigeants et les représentants à haut niveau des pays du G20, notamment à l'occasion des sommets du G20, ont permis de mieux faire comprendre les objectifs et la contribution de l'OCDE, et d'élargir le réseau des contacts avec les représentants officiels de ces pays. Les Comités ont conscience qu'il importe d'associer les pays du G20 aux volets pertinents de leurs travaux, comme en témoigne, par exemple, l'initiative prise par le Comité des échanges de créer un groupe, sur la base du G20, dans la perspective d'un dialogue avec les économies partenaires visant à déterminer quels sont les domaines d'action prioritaires communs. Les pays du G20 non membres de l'OCDE pourraient à terme être invités à rejoindre, en qualité de participants à part entière, le Groupe de réflexion sur la protection financière des consommateurs, qui apporte au Comité des marchés financiers une aide dans ses travaux liés au G20. Les invitations à participer à des projets sur la liberté d'investissement adressées par le Conseil et la mise à jour des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales concernaient aussi tous les pays du G20 non membres de l'OCDE.

24. Il est important de faire remarquer que la coopération avec les représentants officiels à haut niveau des pays concernés est aujourd'hui plus aisée. Au cours des visites récentes du Secrétaire général en Chine et en Inde, les ministres, notamment le ministre chinois des Affaires étrangères, ont fait part de leur satisfaction quant à la façon dont la coopération avec l'OCDE évolue, et de leur souhait de renforcer davantage nos relations. Les visites récentes des ministres des Finances d'Afrique du Sud et d'Indonésie témoignent également de l'intérêt qu'ils attachent à l'OCDE en tant que partenaire de dialogue sur la politique économique.

⁴ C'est ce que révèle l'évaluation par les Comités de la qualité de la participation des observateurs réguliers, menée dans le contexte du renouvellement biennal des invitations dans ce domaine. Seul un Comité a estimé à deux reprises, concernant des pays de l'engagement renforcé, que cette qualité n'était pas pleinement satisfaisante au cours du biennium 2009-10.

25. Parallèlement, la participation des cinq pays en qualité d'observateurs ad hoc aux travaux des Comités continue d'augmenter fortement⁵, en particulier pour les trois pays d'Asie, qui bénéficient moins du statut d'observateur régulier. Cette évolution est satisfaisante : les pays bénéficiant de ce statut ont souvent apporté de précieuses contributions, notamment au Comité de la politique économique et à ses Groupes de travail. Si le statut de participant à part entière bénéficie depuis peu d'un intérêt croissant, les invitations à participer en qualité d'observateur régulier ne suscitent guère d'enthousiasme depuis 2007, que ce soit auprès des cinq pays ou des Comités. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions définitives, un schéma semble émerger selon lequel les deux parties préfèrent conserver la solution plus flexible du statut d'observateur ad hoc, ou « aller jusqu'au bout », à savoir jusqu'au statut de participant à part entière. Face à ce constat, il serait judicieux que l'Organisation se demande si ses instruments en vigueur de participation des non-Membres, qui remontent à 2004⁶, c'est-à-dire bien avant le lancement du processus d'engagement renforcé, répondent toujours aux besoins des parties concernées.

26. Si l'engagement renforcé avec les cinq partenaires a considérablement progressé, le processus à proprement parler rencontre plusieurs difficultés. L'une des principales consiste à persuader les pays de participer à des activités consacrées à des thèmes pour lesquels ils jouent un rôle important, mais auxquelles ils ne souhaitent pas prendre part. Cette difficulté est illustrée par la faible participation de la Chine aux travaux sur les pêcheries, et la réticence dont fait preuve le Brésil à s'associer aux travaux du Comité des politiques d'environnement. Une plus forte participation pourrait être atteinte en associant les pays à la gouvernance des projets, ce qui leur permettrait de s'engager sur un pied d'égalité avec les Membres à l'échelon horizontal. Les Comités sont invités à avoir recours aux plans d'engagement que le Conseil leur a suggéré d'élaborer, afin d'étudier toutes les solutions dont ils disposent pour faire en sorte que les pays de l'engagement renforcé jouent un rôle plus actif dans leur programme de travail, y compris dans la conception des programmes et dans les projets. S'ils y parviennent, l'engagement renforcé cessera progressivement d'être envisagé en termes de résultats par pays, pour être davantage considéré comme l'intégration de ces pays dans les activités centrales des Comités et dans leurs résultats globaux.

7. Principales conclusions

27. Ce rapport contient des informations générales visant à éclairer les discussions lors de la RCM sur les Orientations Stratégiques du Secrétaire général [C/MIN(2011)1]. Les conclusions suivantes sont particulièrement pertinentes :

- Les Lignes directrices du Conseil sur l'approfondissement de l'engagement renforcé (2010) ont conduit tous les Comités à procéder à un réexamen et à une mise à jour attendus depuis longtemps de leurs stratégies en matière de relations mondiales.
- La participation des pays de l'engagement renforcé aux travaux des Comités s'est sensiblement accrue, non seulement aux réunions, mais également aux résultats des activités des Comités, comme les examens et les bases de données.
- S'agissant de la participation aux Comités, les Comités et les pays partenaires semblent donner la préférence à des formules plus souples que le statut d'observateur régulier, ou à des formes plus

⁵ Précisons toutefois que cette observation s'appuie sur le nombre d'invitations, tel qu'indiqué dans le tableau 1, et sur des informations ponctuelles concernant la participation des pays de l'engagement renforcé, plutôt que sur des données relatives à leur participation effective, qui ne sont pas systématiquement recueillies.

⁶ Les modalités actuelles de participation de pays non membres aux Comités sont régies par la Résolution du Conseil relative à la participation de non-Membres aux travaux des organes subsidiaires de l'Organisation [adoptée par le Conseil le 8 juillet 2004 ; C(2004)132/FINAL].

« impliquantes », notamment le statut de participant à part entière. Par conséquent, il est souhaitable que le Comité des relations extérieures entreprenne un examen des formes actuelles de participation des non-Membres [Résolution C(2004)132/FINAL] - qui, à la différence des stratégies des Comités en matière de relations mondiales, n'ont pas été mises à jour depuis le lancement de l'engagement renforcé – en vue de formuler des recommandations appropriées au Conseil.

- Les Comités ont rapidement aligné leurs stratégies sur la nécessité d'approfondir l'engagement renforcé, mais la phase de mise en œuvre, qui devrait désormais en découler, sera plus exigeante. Les Comités devront traduire leurs stratégies en plans d'engagement avec chacun des pays partenaires. Ce processus à double sens sera le véritable test de la capacité des Capacités de trouver une base commune avec les pays partenaires. L'Engagement renforcé implique de coopérer avec ces pays au service du partage et de l'élaboration de normes élevées. Et, comme l'indique le Secrétaire général dans ses Orientations Stratégiques [C/MIN(2011)1, Résumé] nos normes et nos orientations de politiques peuvent contribuer utilement à leurs réflexions et à leur processus de développement. Le respect de certaines normes est le corollaire du statut de participant à part entière, et c'est sur quoi certains Comités ciblent actuellement leurs stratégies d'engagement. Les Comités sont également tenus de trouver les moyens d'inciter les pays qui sont les principaux acteurs dans leurs domaines d'activité à les rejoindre. Des signes encourageants indiquent que les Comités et les pays partenaires s'orientent vers des formes d'engagement plus intenses, mais il reste encore beaucoup à faire.
- Des progrès considérables ont été accomplis en matière de coopération technique avec les cinq pays, mais il est possible de renforcer l'engagement à un niveau politique plus élevé. La coopération avec les représentants officiels à haut niveau des pays concernés est aujourd'hui plus aisée et pourrait ouvrir la voie au renforcement de leurs liens avec l'OCDE par le biais de nouveaux mécanismes appropriés.
- La capacité d'interaction est un aspect à ne pas négliger, et la marge d'amélioration est considérable à cet égard. Le Secrétariat continuera de souligner l'intérêt mutuel qu'ont l'Organisation et les pays partenaires dans l'existence, au sein des ambassades à Paris, de bureaux de liaison actifs et à haut niveau chargés des relations avec l'OCDE. Il encouragera aussi les Membres à l'aider plus activement à développer les relations avec les pays concernés, notamment à travers leurs ambassades dans les capitales de ces pays. De plus, la participation de l'OCDE au G20 lui permet de se présenter comme un partenaire et contributeur fiable et compétent sur les sujets pertinents. Il s'agit là d'un élément positif pour les relations de l'OCDE avec ces pays.

**TABLEAU 2 – STRATÉGIES DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'OCDE
EN MATIÈRE DE RELATIONS MONDIALES**

Organe subsidiaire	Date de révision de la stratégie
Comité de politique économique	Janvier 2011
Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement	Janvier 2011
Comité des statistiques	Juin 2011
Comité de la gouvernance publique	Novembre 2010
Comité de la politique de la réglementation	Avril 2010
Comité des politiques de développement territorial	Décembre 2010
Comité des échanges	Décembre 2010
Comité de l'agriculture	Juin 2011
Comité des pêcheries	Décembre 2010
Comité de l'investissement	Octobre 2010
Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales	Mars 2011
Comité des assurances et des pensions privées	Juin 2011
Comité des marchés financiers	Avril 2011
Comité de la concurrence	Octobre 2010
Comité sur la gouvernance d'entreprise	Novembre 2010
Comité des affaires fiscales	Janvier 2011
Comité de la politique scientifique et technologique	Mars 2011
Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications	Mars 2011
Comités de la politique à l'égard des consommateurs	Avril 2011
Comité de l'acier	Mai 2011
Groupe de travail du Conseil sur la construction navale	Juillet 2009 – mai 2010
Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE)	Mars 2011
Groupe de travail du CIIE sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat	Avril 2011
Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local	Novembre 2010
Comité du tourisme	Septembre 2011
Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales	Mars 2011
Comité de la santé	Décembre 2010
Comité des politiques d'éducation	Avril 2010
Comité directeur du PISA	Novembre 2010
Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur	Octobre 2010
Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement	Novembre 2010
Comité des politiques d'environnement	Octobre 2011
Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie	Juin 2011
Comité de direction de l'énergie nucléaire	Avril 2010
Comité d'aide au développement	Octobre 2011
Comité directeur du Centre de développement	Mars 2011

TABLEAU 3 – STATUT DE PARTICIPANT À PART ENTIÈRE AUPRÈS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L’OCDE

Organe subsidiaire	Projets concernant l’octroi du statut de participant à part entière
Partie I	
Comité de politique économique (CPE)	Les cinq pays de l’engagement renforcé et la Russie ont été invités en qualité d’observateurs ad hoc aux réunions du CPE et de ses groupes de travail STEP, n°1 (notamment dans le cadre de discussions sur le programme de travail) et n°3 (Chine uniquement). La possibilité d’octroyer le statut de participant à part entière n’a pas encore été étudiée mais pourrait être envisagée.
Comité d’examen des situations économiques et des problèmes de développement	Les cinq pays de l’engagement renforcé et la Russie sont invités en tant qu’observateurs ad hoc. Le taux réel de participation s’est avéré inégal et l’objectif consiste à encourager une plus forte participation. Une fois atteint, de nouvelles mesures pourraient être envisagées.
Comité des statistiques	Le Comité se penchera sur la question de savoir s’il conviendrait, dans le cadre de sa stratégie révisée en matière de relations mondiales, d’envisager l’octroi du statut de participant à part entière à l’un quelconque des pays de l’engagement renforcé.
Comité de la gouvernance publique (PGC)	Dans sa stratégie d’engagement renforcé, le PGC propose d’octroyer le statut de participant à part entière au Brésil, qui a confirmé être intéressé.
Comité de la politique de la réglementation	La possibilité que le Brésil accède au statut de participant à part entière est étudiée de manière informelle.
Comité des politiques de développement territorial (TDPC)	Les discussions sur l’engagement du TDPC avec les cinq pays de l’engagement renforcé qui se tiendront avant les réunions du Comité de juin et décembre 2011 pourraient conduire à l’invitation de ces pays en qualité non pas uniquement d’observateurs réguliers, mais de participants à part entière, les efforts ciblant en particulier le Brésil et l’Afrique du Sud d’ici la fin de 2011.
Comité des échanges	L’octroi du statut de participant à part entière n’est pas envisagé pour le moment.
Comité de l’agriculture	L’octroi du statut de participant à part entière n’est pas envisagé pour le moment.
Comité des pêcheries	L’octroi du statut de participant à part entière n’est pas envisagé pour le moment.
Comité de l’investissement	Le Brésil, l’Argentine et six autres non-membres ont adhéré à la Déclaration sur l’investissement international et les entreprises multinationales, au titre de quoi ils participent aux travaux correspondants du Comité de l’investissement. Ces pays, et d’autres, dont les bénéficiaires de l’engagement renforcé, ont été invités à participer au projet sur la liberté d’investissement en tant que participants à part entière. Parmi les cinq pays de l’engagement renforcé, seule l’Indonésie a formellement accepté ce statut. De plus, les membres du G20 n’appartenant pas à l’OCDE ont été invités à prendre part, en qualité de participants à part entière, à la mise à jour des Principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales. En tant qu’adhérents à la Déclaration, le Brésil et l’Argentine y étaient déjà habilités ; les autres pays n’ont pas encore accepté l’invitation.

Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales	L'Afrique du Sud et le Brésil sont parties à la Convention sur la lutte contre la corruption et bénéficient de ce fait du statut de participant à part entière aux travaux du Groupe de travail sur la corruption. Celui-ci examinera un calendrier d'engagement avec la Chine, l'Inde et l'Indonésie en juin 2011, l'objectif étant de les faire adhérer finalement à la Convention sur la lutte contre la corruption. Le projet de calendrier tiendra compte de l'échéance de 2012 associée au plan d'action du G20 contre la corruption pour le renforcement de l'engagement du Groupe de travail ou l'adhésion à la Convention.
Comité des assurances et des pensions privées (CAPP)	Le CAPP et son groupe de travail sur les pensions privées soulèveront la question de l'octroi du statut de participant à part entière lors de l'examen de leurs stratégies en matière de relations mondiales, en juin 2011.
Comité des marchés financiers	La possibilité d'accorder aux non-membres le statut de participant à part entière au Groupe de réflexion sur la protection des consommateurs sera examinée.
Comité de la concurrence	Le Comité a reconnu récemment que l'Afrique du Sud et le Brésil, en tant qu'observateurs réguliers, participaient déjà à ses travaux en tant que quasi-membres, et décidé qu'il conviendrait d'envisager de leur octroyer le statut de participant à part entière si ces pays se disaient intéressés. Le Secrétariat compte mesurer leur intérêt de manière informelle.
Comité sur la gouvernance d'entreprise	En avril 2011, le Comité a envisagé d'inviter les cinq pays de l'engagement renforcé, en qualité de participants à part entière, à un éventuel réexamen des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE. Le Groupe de travail du Comité sur l'actionnariat public et la privatisation étudiera la possibilité d'inviter les cinq pays de l'engagement renforcé, ainsi que l'Arabie Saoudite, l'Argentine et la Russie, à prendre part en tant que participants à part entière à un nouveau projet sur les entreprises publiques et la neutralité concurrentielle, ce qui leur donnerait l'occasion de s'associer formellement à toute recommandation découlant du projet.
Comité des affaires fiscales	En janvier 2011, le Comité a décidé d'entamer des pourparlers avec l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde concernant leur participation à part entière, et de sonder l'intérêt de l'Argentine sur cette même question. Le Comité des affaires fiscales a commencé les premières évaluations de ces pays.
Comité de la politique scientifique et technologique	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Comités de la politique à l'égard des consommateurs	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE)	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Groupe de travail du CIIE sur les petites et moyennes entreprises (PME) et l'entrepreneuriat	Il est prévu, dans la nouvelle stratégie en matière de relations mondiales, de renforcer la participation des cinq pays de l'engagement renforcé aux activités du Groupe de travail, tout d'abord sous la forme d'une participation en tant qu'observateurs ad hoc, la participation à part entière étant toutefois visée à plus long terme.

Comité du tourisme	Les cinq pays de l'engagement renforcé sont invités aux réunions en qualité d'observateurs ad hoc. Le Comité définira les mesures à prendre pour associer davantage ces pays dans le cadre de l'examen de sa stratégie en matière de relations mondiales auquel il procédera en 2011.
Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Comité de la santé	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Comité des politiques d'éducation (EDPC)	Les cinq pays de l'engagement renforcé continueront d'être invités à toutes les sessions de l'EDPC en tant qu'observateurs ad hoc, jusqu'à ce qu'ils demandent à accéder au statut d'observateur régulier ou de participant à part entière.
Comité des politiques d'environnement	L'octroi du statut de participant à part entière n'est pas envisagé pour le moment.
Comité des produits chimiques	Des discussions sont en cours avec l'Afrique du Sud sur son éventuelle participation à part entière aux travaux du Comité des produits chimiques. Il n'est pas envisagé pour l'heure d'octroyer le statut de participant à part entière à un autre pays (voir néanmoins les informations sur la Réunion conjointe à la rubrique Partie II).
Comité d'aide au développement (CAD)	L'Afrique du Sud et l'Indonésie sont membres de fait du Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide. L'octroi du statut de participant à part entière aux travaux du CAD n'est, pour le moment, pas envisagé à proprement parler, mais des initiatives sont en train d'être prises en vue de renforcer le dialogue avec les cinq pays de l'engagement renforcé (au-delà de la simple participation aux réunions à haut niveau du CAD).
Partie II	
Comité de l'acier	Le Brésil, la Roumanie et la Russie sont participants à part entière ; la Chine, l'Inde et l'Ukraine ont été invitées, mais leur réponse se fait attendre depuis longtemps. Il n'est pas envisagé pour l'heure d'octroyer le statut de participant à part entière à un autre non-membre.
Groupe de travail du Conseil sur la construction navale	La Croatie et la Roumanie sont participantes à part entière. La Chine a été invitée en cette même qualité et sa réponse n'a pas encore été reçue. Il n'est pas envisagé pour l'heure d'octroyer le statut de participant à part entière à un autre non-membre.
Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (Programme LEED)	La Lettonie, la Lituanie et la Roumanie sont participantes à part entière ; l'Afrique du Sud a été invitée et sa réponse n'a pas encore été reçue. Le Comité de direction encouragera la participation à part entière des cinq pays de l'engagement renforcé au Programme LEED, et a plusieurs mécanismes en place pour promouvoir leur intégration.
Comité directeur du PISA	Tous les non-membres de l'OCDE qui prennent part à l'étude peuvent participer aux travaux du Comité directeur du PISA en qualité d'observateurs, ce qui est notamment le cas des pays de l'engagement renforcé à l'exception de l'Afrique du Sud. Les non-membres peuvent présenter leur candidature pour devenir participants à part entière après avoir accompli trois évaluations successives. Le Brésil et l'Indonésie remplissent cette condition et ont été invités en tant que participants à part entière, mais ils ne se sont pas encore prononcés.
Comité directeur du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement	La stratégie actuelle en matière de relations mondiales vise à associer les cinq pays de l'engagement renforcé en tant qu'observateurs, mais, conformément au mandat pour la période 2012-16, les ambitions qui y figurent pourraient être revues à la hausse, l'objectif consistant également à faire accéder ces pays au statut de participant à part entière.

C/MIN(2011)7

Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie	L'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde et Singapour sont participants à part entière aux travaux liés à l'acceptation mutuelle de données.
Comité de direction de l'énergie nucléaire	Les comités de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) ne comptent pour le moment aucun participant à part entière, mais l'AEN est ouverte aux non-membres de l'OCDE qui offrent des garanties de non-prolifération et dont la participation à ses travaux peut présenter un avantage mutuel.
Comité directeur du Centre de développement	Le Comité directeur ne compte aucun observateur régulier, mais 17 non-membres ayant le statut de participant à part entière, parmi lesquels tous les pays de l'engagement renforcé sauf la Chine, qu'il considère comme un pays prioritaire pour l'octroi du statut de participant à part entière.

TABLEAU 4 – Un aperçu de l’engagement de l’OCDE avec les grandes économies partenaires (12 mai 2011)

	ORGANES, PROJETS ET INSTRUMENTS DE L’OCDE	Brésil	Chine	Inde	Indonésie	Afrique du Sud
PARTICIPATION À PART ENTIÈRE	Projet « Liberté d’investissement, sécurité nationale et secteurs “stratégiques” » (Comité de l’investissement)				✓	
	Forum mondial sur la transparence et l’échange de renseignements à des fins fiscales	✓	✓	✓	✓	✓
	Comité directeur du Centre de développement	✓		✓	✓	✓
	Comité conjoint OCDE/FIT de recherche sur les transports			✓		
	Comité de l’acier	✓				
	Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales (Comité de l’investissement)	✓				✓
	Pour les travaux liés à la <u>Déclaration sur l’investissement international et les entreprises multinationales</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Comité de l’investissement 	✓				
	Pour l’ <u>acceptation mutuelle des données uniquement</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie (Comité des politiques d’environnement) <ul style="list-style-type: none"> ○ Sous-groupe sur les bonnes pratiques de laboratoire ○ Sous-groupe des coordinateurs nationaux du Programme sur les lignes directrices pour les essais 	✓		✓		✓
OBSERVATEURS RÉGULIERS	Comité de l’agriculture <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓				✓
	Comités de la politique à l’égard des consommateurs			✓		
	Comité des affaires fiscales <i>et ses organes subsidiaires</i>		✓	✓		✓
	Comité de la politique de l’information, de l’informatique et des communications <i>et ses organes subsidiaires</i>			✓		✓
	Comité des statistiques <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓		✓		✓
	Comité de la concurrence <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓			✓	✓
	Comité de la politique scientifique et technologique <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓	✓			✓
	Comité de l’investissement <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓				
	Réunion conjointe du Comité des produits chimiques et du Groupe de travail sur les produits chimiques, les pesticides et la biotechnologie					✓

	ORGANES, PROJETS ET INSTRUMENTS DE L'OCDE	Brésil	Chine	Inde	Indonésie	Afrique du Sud
	Groupe de travail mixte sur l'agriculture et les échanges	✓				✓
	Groupe de travail conjoint sur les échanges et l'environnement	✓				
	Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)	✓	✓ ⁷	✓ ⁸	✓	
	Comité de la gouvernance publique <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓				
	Comité de l'acier			✓		✓
	Comité des politiques de développement territorial <i>et ses organes subsidiaires</i>					✓
	Comité des échanges <i>et ses organes subsidiaires</i>	✓				
	Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (Comité d'aide au développement)				✓	✓
	Groupe de travail sur les pensions privées (Comité des assurances et des pensions privées)	✓		✓		✓
	INSTRUMENTS DE L'OCDE					
	Codes et Systèmes agricoles : application de normes internationales aux fruits et légumes					✓
	Codes et Systèmes agricoles : Systèmes de semences	✓		✓		✓
	Codes et Systèmes agricoles : essais officiels de tracteurs agricoles et forestiers		✓	✓		
	Charte de Bologne sur les politiques à l'égard des petites et moyennes entreprises (PME)	✓		✓	✓	✓
	Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales	✓				✓
	Décisions du Conseil de l'OCDE sur l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques			✓		✓
	Recommandation du Conseil concernant une action efficace contre les ententes injustifiables	✓				
	Déclaration sur l'accès aux données de recherche financée par des fonds publics		✓			✓
	Déclaration ministérielle d'Istanbul : Promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international (Déclaration d'Istanbul)	✓		✓	✓	

⁷ Shanghai participe à l'enquête PISA (mais pas au Comité directeur du PISA).

⁸ L'Himachal Pradesh et le Tamil Nadu participent à l'enquête PISA (mais pas au Comité directeur du PISA).

	ORGANES, PROJETS ET INSTRUMENTS DE L'OCDE	Brésil	Chine	Inde	Indonésie	Afrique du Sud
	Déclaration de Séoul sur le futur de l'économie Internet (Déclaration de Séoul)			✓	✓	
	Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales	✓				
	Déclaration sur la coopération internationale en science et technologie pour un développement durable		✓			✓
	Déclaration sur la probité, l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires et de la finance internationales	✓				
	Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et Programme d'action d'Accra		✓	✓	✓	✓
	Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation d'aéronefs civils	✓				
	Déclaration sur la crise financière mondiale et les crédits à l'exportation	✓	✓		✓	

ANNEXE – LE POINT SUR CHAQUE PAYS

Brésil

1. L'intégration du Brésil aux travaux des Comités de l'OCDE, en qualité de participant à part entière ou d'observateur régulier, a progressé rapidement. Ce pays bénéficie du statut de participant à part entière dans cinq organes officiels, participe à plusieurs programmes concernant l'éducation, en particulier au programme PISA, et prend part en qualité d'observateur régulier aux travaux de 16 Comités ou Groupes de travail officiels et de leurs organes subsidiaires (voir le tableau 4). Sa participation est particulièrement active au sein du Comité de la concurrence et du Comité de la gouvernance publique, et se traduit par l'envoi de délégués à haut niveau et la réalisation d'examens par les pairs. Le gouvernement a demandé qu'il soit envisagé de lui octroyer le statut de participant à part entière au Comité de la gouvernance publique.

2. Plus récemment, le Brésil a participé ponctuellement aux réunions du Comité de la santé et cherchera peut-être à obtenir le statut d'observateur régulier. En outre, il répond de plus en plus souvent aux invitations à prendre part aux travaux du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales. Il sera ainsi représenté par un ministre adjoint à la prochaine réunion ministérielle de ce Comité qui se tiendra en mai. Cependant, il envisage encore avec prudence la possibilité de bénéficier du statut d'observateur auprès du Comité des affaires fiscales et concentre son attention dans ce domaine sur le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. Il reste également réticent à collaborer avec l'Organisation sur les questions d'environnement.

3. Le Brésil adhère à plusieurs instruments de l'OCDE comme la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales, la Recommandation du Conseil concernant une action efficace contre les ententes injustifiables et les systèmes de semences. Depuis peu, il adhère aux Actes du Conseil relatifs à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques.

4. Le ministre brésilien des Relations extérieures assure la coordination des relations avec l'OCDE en facilitant la prise de contact et les projets conjoints. La Coordination générale des organisations économiques (CORG) supervise un groupe consultatif interministériel qui organise et suit la participation aux activités de l'OCDE. En particulier, elle doit donner son approbation avant que d'autres ministères ne demandent à être invités en qualité d'observateur régulier auprès de Comités de l'OCDE et peut décider de mettre fin aux activités d'observateur du Brésil. Elle reçoit le soutien d'un bureau de l'OCDE établi à l'ambassade à Paris. Composé de quatre agents et dirigé par un ministre conseiller, ce bureau définit le niveau d'efficacité et d'efficacités avec lequel sont gérées les relations entre l'OCDE et le Brésil.

5. Le Groupe informel de réflexion sur le Brésil du Comité des relations extérieures est actuellement dirigé par l'ambassadeur de la Pologne, M. Pawel Wojciechowski qui, à l'instar de son prédécesseur, M. l'Ambassadeur Eduardo Ferro, entend poursuivre la pratique de la co-direction avec le ministre conseiller brésilien, M. Ricardo Guerra. Compte tenu du changement de gouvernement intervenu récemment au Brésil, les débats du Groupe informel de réflexion porteront essentiellement, au cours des prochains mois, sur la façon dont les délégations de l'OCDE envisagent les relations entre l'Organisation et le Brésil sous la présidence de Mme Dilma Rousseff.

6. Le gouvernement s'efforce également de mieux faire connaître l'OCDE au Brésil et a participé activement à l'élaboration d'une brochure de promotion. En outre, le Brésil a accueilli plusieurs réunions de l'OCDE et le lancement de publications. En avril 2011, le contrôleur-général du Brésil a procédé au

lancement de *l'Examen de l'intégrité du Brésil* à Rio de Janeiro, parallèlement au Forum économique mondial-Amérique latine.

République populaire de Chine

7. Les relations entre l'OCDE et la Chine ont considérablement évolué au cours des quinze dernières années. Petit à petit, la Chine a entrepris d'augmenter, selon une approche progressive, sa coopération multilatérale avec l'Organisation. Elle est un participant à part entière du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, au sein duquel elle joue un rôle actif en sa qualité de vice-président du Groupe de direction. Elle bénéficie du statut d'observateur régulier dans deux Comités (le Comité de la politique scientifique et technologique et le Comité des affaires fiscales) et Shanghai participe à l'enquête PISA. La Chine a également approuvé et applique largement les normes de transparence et d'échange de renseignements fondées sur l'article 26 du Modèle de Convention fiscale et adhère à trois instruments juridiquement non contraignants de l'OCDE. Jusqu'à présent, le niveau d'engagement de la Chine dans les organes et les instruments de l'OCDE est relativement faible par rapport à celui des autres partenaires au titre de l'engagement renforcé. Toutefois, sa participation en qualité d'observateur ad hoc a considérablement augmenté. Le 12^e Plan quinquennal chinois et son objectif « d'ouverture » pourrait insuffler un nouvel élan à la coopération avec l'OCDE, sachant en outre que les dirigeants chinois semblent de plus en plus prendre conscience que la coopération internationale, y compris avec l'OCDE, peut venir à l'appui de la mise en œuvre des réformes nationales nécessaires.

8. Plusieurs ouvrages importants sur la Chine ont été publiés au cours des derniers mois. Il s'agit notamment de *l'Examen du gouvernement d'entreprise* (lancé en décembre 2010 à Shanghai par le Secrétaire général adjoint, M. Boucher), et d'un *Examen territorial de la province du Guangdong* (décembre 2010). La troisième *Étude économique de la Chine* est attendue pour 2012. La Chine participe également aux travaux régionaux de l'OCDE en Asie, par exemple sur le gouvernement d'entreprise, la lutte contre la corruption et la gestion budgétaire.

9. La Chine a accueilli plusieurs réunions importantes de l'OCDE à la fin de l'année 2010 : le Forum sur les échanges (14-15 octobre, Chengdu) et la Table ronde asiatique de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise (16-17 décembre, Shanghai). Plus récemment, elle a également invité l'OCDE à co-organiser le 3^e Congrès sur les échanges de services en Chine (1-3 juin 2011, Pékin).

10. L'OCDE et les représentants officiels chinois ont examiné à plusieurs reprises l'évolution de leur coopération en 2010. Plus récemment, du 19 au 22 mars 2011, le Secrétaire général a effectué une visite officielle en Chine afin de rencontrer le ministre des Affaires étrangères, M. Yang Jiechi, le ministre du Commerce, M. Chen Deming, le ministre des Finances, M. Xie Xuren, le gouverneur de la Banque populaire de Chine, M. Zhou Xiaochuan, et le président du Centre de recherche en développement du Conseil des affaires de l'État, M. Zhang Yutai. Dans le contexte du China Development Forum, où il a été invité à prononcer deux discours, il a également eu l'occasion de rencontrer le premier ministre, M. Wen Jiabao et le vice-premier ministre, M. Li Keqiang. Au cours de leurs entretiens avec le Secrétaire général, les dirigeants chinois se sont montrés particulièrement enthousiastes à l'égard de l'OCDE et de sa contribution au G20, et ont été très réceptifs quant à leur future coopération. Le Secrétaire général adjoint, M. Boucher, a effectué une visite de suivi en avril 2011.

11. Le ministère chinois du Commerce (MOFCOM), principal coordinateur des relations de la Chine avec l'OCDE, est chargé de faciliter la prise de contacts et les projets conjoints. L'équipe du MOFCOM à Pékin est soutenue par un fonctionnaire de l'ambassade de Chine à Paris. En outre, le Secrétariat de l'OCDE dispose d'un conseiller principal à plein temps à Pékin. Le Groupe informel de réflexion sur la Chine du Comité des relations extérieures est dirigé par l'Ambassadeur M. Hur, de Corée, qui a récemment succédé à l'Ambassadeur M. Ringborg (Suède).

Inde

12. Les relations entre l'Inde et l'OCDE ont progressé à grandes enjambées ces dernières années. Des représentants officiels indiens participent à une vaste palette d'activités de l'Organisation, et des représentants à haut niveau de l'OCDE se rendent de plus en plus souvent en Inde. Le pays est un participant à part entière du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales et est membre du Centre de développement et du Forum international des transports. L'Inde a été invitée à participer à part entière au Réseau de l'OCDE sur les relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration, devenant ainsi le premier non-Membre à bénéficier de ce statut dans ce réseau. Elle est un participant à part entière ou un observateur régulier de 10 organes de l'OCDE et adhère à 7 instruments de l'OCDE, dont, le plus récemment, aux Actes du Conseil relatifs à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques. Elle a également fait part de sa position à l'égard du Modèle de Convention fiscale de l'OCDE concernant le revenu et la fortune et signé la Déclaration sur la crise financière mondiale et les crédits à l'exportation (2009). La participation de l'Inde en qualité d'observateur ad hoc a considérablement augmenté l'an dernier.

13. Les travaux accomplis récemment par l'OCDE sur l'Inde incluent notamment la deuxième *Étude économique de l'Inde*, qui a fait l'objet d'un examen par les pairs au Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement le 4 avril 2011. La publication de cette étude est prévue pour juin 2011. L'Inde a également donné son accord pour que débutent les préparatifs d'un deuxième *Examen de la politique de l'investissement*. Des travaux sont en cours sur les *Perspectives du développement mondial consacrées à la cohésion sociale* (à paraître fin 2011) qui analyseront des domaines prioritaires pour l'Inde, à savoir le creusement des inégalités dans les pays et la poursuite de la croissance favorable aux pauvres. Depuis début 2010, les États du Tamil Nadu et de l'Himachal Pradesh prennent part à une enquête pilote pour PISA ; le rapport définitif sera publié en décembre 2011.

14. L'Inde accueillera la 16^e réunion du Groupe de direction et la 7^e Conférence régionale de l'Initiative de lutte contre la corruption dans la région Asie-Pacifique menée conjointement par la BAD et l'OCDE, du 27 au 30 septembre 2011 à New Delhi. Le pays accueillera également en 2012 le 4^e Forum mondial de l'OCDE « Mesurer le progrès des sociétés » sur le thème « Statistiques, connaissances et politiques ». L'Inde est de plus en plus prise en compte dans les bases de données statistiques de l'OCDE dans des domaines comme l'investissement direct étranger, l'aide publique au développement, la démographie, les indicateurs économiques, les pensions et l'énergie.

15. Plusieurs rencontres entre des hauts fonctionnaires de l'OCDE et de l'Inde ont permis ces derniers mois de faire avancer la collaboration. Le Secrétaire général s'est rendu à New Delhi en mars 2011 où il était invité en qualité d'intervenant principal à un séminaire organisé par l'International Institute of Finance (IIF) et où il s'est entretenu de manière bilatérale avec des représentants officiels indiens à haut niveau : le vice-président de la Commission de planification, M. Montek Singh Ahluwalia, le ministre des Finances, M. Pranab Mukherjee, le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Anand Sharma, le ministre de l'Intérieur, M. P. Chidambaram, le ministre de l'Agriculture, M. Sharad Pawar, le ministre du Développement urbain, M. Kamal Nath et le Secrétaire aux relations économiques, M. Manbir Singh au ministère des Affaires étrangères. M. Singh est responsable des questions relatives à l'OCDE. Tous se sont montrés très satisfaits de la coopération actuelle et de la perspective de la renforcer à l'avenir.

16. Le Secrétaire général adjoint, M. Boucher, s'est rendu lui aussi à plusieurs reprises en Inde dans le cadre de visites officielles au cours des six derniers mois (septembre et novembre 2010) pour poursuivre les pourparlers entamés avec des responsables officiels indiens relatifs à l'approfondissement de la coopération entre l'Inde et l'OCDE dans plusieurs domaines. Il s'y est à nouveau rendu en avril 2011.

17. L'OCDE et ses partenaires indiens organisent une série de manifestations à New Delhi les 13 et 14 juin 2011. Ces manifestations, regroupées sous le titre « L'OCDE en Inde », comprendront : (i) le lancement de la deuxième *Étude économique de l'Inde*, (ii) le symposium OCDE-NIPFP intitulé « Promouvoir un développement équilibré et la croissance pour tous: l'expérience de l'Inde », et (iii) une manifestation à haut niveau sur la fiscalité intitulée « Adapter les systèmes fiscaux et les règles fiscales internationales au nouvel environnement mondial : un défi commun à l'Inde et aux pays de l'OCDE ».

18. Le ministère des Affaires étrangères est l'organe de coordination des activités en relation avec l'OCDE, qui reçoivent le soutien de la section économique de l'ambassade de l'Inde en France. Le Groupe informel de réflexion sur l'Inde du Comité des relations extérieures est dirigé par l'Ambassadeur M. Edmond Wellenstein des Pays-Bas.

Indonésie

19. La coopération entre l'OCDE et l'Indonésie s'est accélérée ces dernières années, ce qui témoigne du dynamisme de l'économie nationale et de la volonté du gouvernement de mettre en œuvre un programme de réforme et de renforcer son engagement avec les organisations internationales. L'Indonésie est un participant à part entière de deux organes officiels : le Centre de développement – dont elle est membre du Bureau depuis janvier 2011 – et le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. Par ailleurs, elle est le seul pays bénéficiant de l'engagement renforcé à avoir officiellement accepté l'invitation à participer à part entière au projet du Comité de l'investissement sur la liberté d'investissement. L'Indonésie est également un observateur régulier du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et du Comité de la concurrence. Elle participe au PISA (dont elle est également membre du Comité directeur).

20. Au nombre des résultats importants du programme de travail mené l'an dernier avec l'Indonésie figurent l'*Étude économique de l'Indonésie* et le premier *Examen des politiques de l'investissement consacré à l'Indonésie*, qui ont tous deux été lancés par le Secrétaire général, le ministre des Finances, M. Agus Martowardojo, et le ministre coordinateur des Affaires économiques, M. Hatta Rajasa, à Jakarta le 1^{er} novembre 2010. À cette occasion, le Secrétaire général s'est également entretenu de manière bilatérale avec le vice-président de l'Indonésie, M. Boediono, la ministre du Commerce, Mme Pangestu, le gouverneur de la Banque d'Indonésie, M. Nasution, le gouverneur de Jakarta, M. Fauzi Bowo, et le vice-président de la Commission indonésienne de coordination de l'investissement (BKPM), M. Achmad Kurniadi, qui se sont tous prononcés en faveur d'un renforcement de la coopération avec l'OCDE.

21. Le ministre des Finances de l'Indonésie, M. Agus Martowardojo, s'est également rendu à l'OCDE le 18 février 2011. À cette occasion, il a réaffirmé sa satisfaction à l'égard de la coopération avec l'Organisation et a indiqué que son gouvernement s'appuierait sur les recommandations de l'OCDE pour les futures réformes nationales. Il a également présenté l'*Examen de la politique de l'investissement de l'Indonésie*. Au nombre des travaux conjoints à venir avec l'Indonésie figurent un *Examen de la réforme de la réglementation* (2012) et un *Examen des politiques agricoles* (mai 2012) qui comprendra un chapitre sur les investissements durables dans l'agriculture. Un *Examen des politiques de l'éducation* débutera en 2011. Par ailleurs, l'Indonésie envisage également d'accroître sa coopération avec l'OCDE dans les domaines du gouvernement d'entreprise et de la lutte contre la corruption. À cet égard, elle a organisé une Conférence régionale de l'OCDE sur la Lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, à Bali, les 10 et 11 mai 2011. L'Indonésie co-préside le Groupe de travail du G20 sur la lutte contre la corruption. Elle participe également activement aux travaux de l'OCDE sur l'éducation financière (via le Réseau international sur l'éducation financière), et organisera l'Atelier OCDE-Asie du Sud-Est sur l'éducation financière et l'inclusion financière prévu pour mi 2011.

22. L'Indonésie participe aussi activement aux activités régionales de l'OCDE avec l'Asie, par exemple aux *Perspectives économiques en Asie du Sud-Est*, au projet sur les stratégies pour l'emploi et les compétences en Asie du Sud-Est, aux travaux de l'OCDE sur les pensions (dans la région Asie-Pacifique), à l'examen des politiques d'innovation en Asie du Sud-Est et aux programmes de renforcement des capacités en matière de fiscalité et de concurrence. Par ailleurs, elle saisira l'occasion d'assumer cette année le rôle de présidente de l'ANASE pour approfondir la coopération entre l'OCDE et l'Asie du Sud-Est.

23. Le gouvernement indonésien a créé une Unité de coordination avec l'OCDE au sein du ministère des Finances, soutenue par l'ambassade d'Indonésie à Paris (ministère des Affaires étrangères) qui a nommé un nouveau conseiller économique chargé des questions en rapport avec l'OCDE et le G20, Mr. Tri Tharyat, qui co-dirige le Groupe de réflexion informel sur l'Indonésie avec l'Ambassadeur M. Christopher Langman (Australie).

Afrique du Sud

24. L'Afrique du Sud poursuit sa participation active dans un nombre considérable d'organes officiels. Elle a obtenu le statut d'observateur régulier auprès du Groupe de travail sur l'agriculture et les échanges en février 2011, portant à 15 le nombre d'organes officiels dans lesquels elle bénéficie du statut d'observateur régulier ou de participant à part entière. Toutefois, elle n'a pour l'heure pas encore donné suite à deux invitations⁹. L'Afrique du Sud participe en outre activement aux travaux de plusieurs Comités dont le Comité de la politique économique, son Groupe de travail n°1 et le Groupe de travail sur les perspectives à court terme.

25. L'Afrique du Sud envisage la possibilité de participer au Comité des affaires fiscales en qualité de participant à part entière. Certains autres Comités, comme le Comité de la concurrence ou le Comité des politiques de développement territorial, la considèrent également comme un participant à part entière potentiel (voir le tableau 2 pour un aperçu complet).

26. Le 30 mars 2011, le gouvernement d'Afrique du Sud a approuvé la création d'un Centre de l'OCDE pour la gestion de la dette publique et les marchés d'obligations en Afrique. Le protocole d'accord, dont le Conseil a pris note le 16 décembre 2010, pourrait être signé au cours de la RCM. Il s'agira du premier centre co-fondé par l'OCDE dans un pays non membre. Il a pour vocation d'apporter son soutien aux travaux menés par l'OCDE en Afrique et au processus d'engagement renforcé avec l'Afrique du Sud, et de renforcer le rôle de l'Afrique du Sud en tant que vecteur des bonnes pratiques de l'OCDE dans les autres pays d'Afrique.

27. La gouvernance d'entreprise des entreprises publiques fait partie des autres exemples qui illustrent le rôle pilote de l'Afrique du Sud à l'échelle de la région. Le pays a accueilli le Réseau d'Afrique australe sur la gouvernance d'entreprise des entreprises publiques et continue de lui apporter son soutien. L'OCDE appuie les travaux d'un Comité présidentiel d'Afrique du Sud sur l'examen du gouvernement d'entreprise des entreprises publiques et a co-organisé, avec l'Afrique du Sud, un séminaire sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques à Pretoria les 6 et 7 décembre 2010.

28. L'Afrique du Sud héberge également le Secrétariat du Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) dont elle soutient le programme de travail, et représente un lien utile entre le Comité des affaires fiscales et le reste de l'Afrique. Par ailleurs, l'Afrique du Sud siège au Conseil consultatif du Réseau international sur l'éducation financière et organisera une conférence sur ce thème au Cap, en octobre 2011, à laquelle le Secrétaire général assistera. Le Trésor sud-africain gère l'Initiative africaine concertée sur la

⁹ Au Programme LEED et au Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales.

réforme budgétaire (CABRI), qui coopère avec le Réseau des hauts responsables du budget de l'OCDE. Enfin, l'Afrique du Sud co-préside l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement, qui organise sa conférence ministérielle de 2011 à Dakar, en avril.

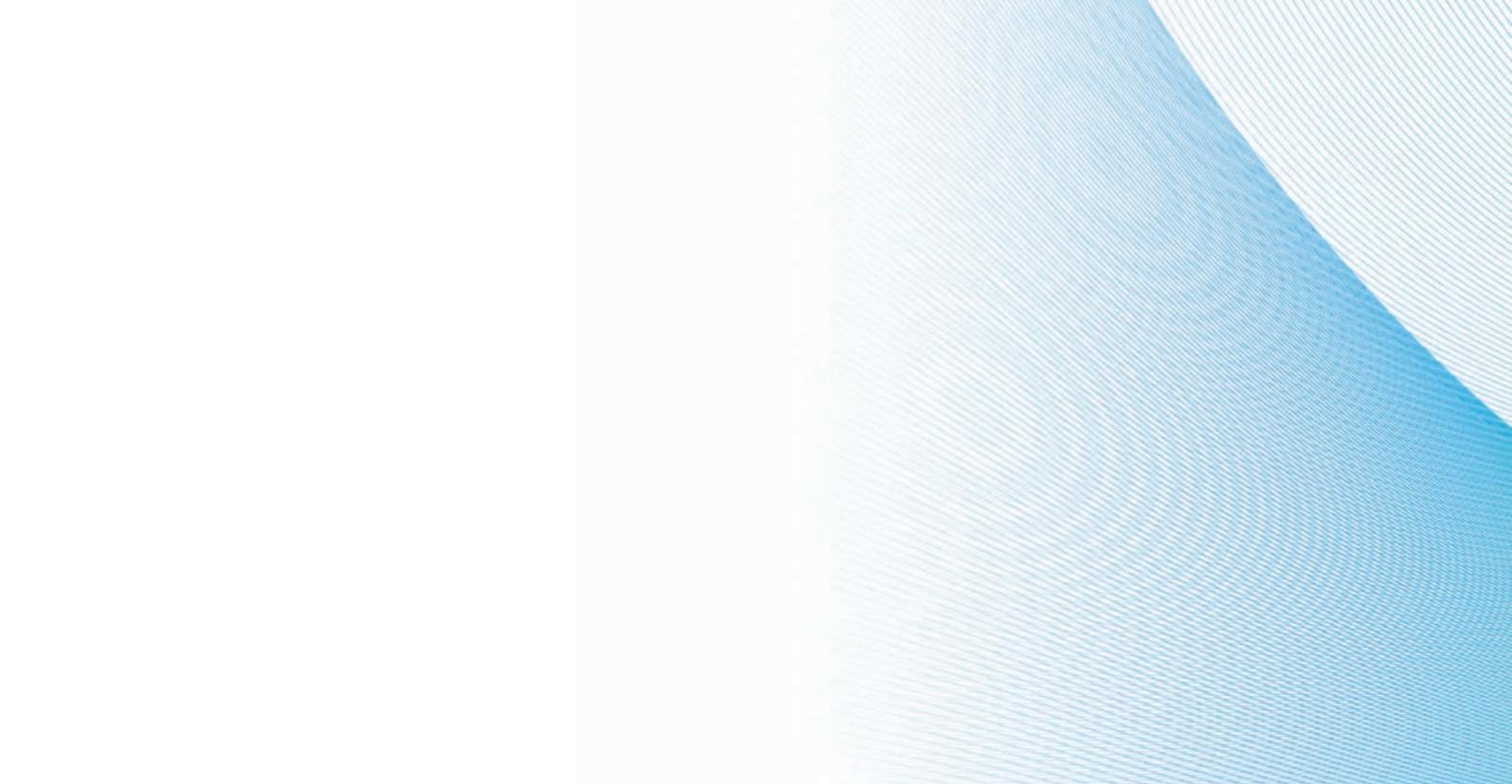
29. L'Afrique du Sud a participé activement à la mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle a envoyé en détachement un représentant officiel à la Division de l'investissement en 2010 et a décidé de prolonger la durée de cet arrangement jusqu'à la fin du mois de mars 2011, pour lui permettre de travailler sur les relations entre le cadre légal de l'investissement international de l'Afrique du Sud et les instruments de l'OCDE en matière d'investissement. L'Envoyé spécial d'Afrique du Sud pour la région des Grands lacs a fortement soutenu l'adoption du Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.

30. Premier pays non membre de l'OCDE à adhérer aux Actes du Conseil concernant l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques (2003), l'Afrique du Sud joue un rôle de premier plan au sein du Comité des produits chimiques, notamment dans les essais de sécurité des nanoparticules d'or, en étroite collaboration avec des laboratoires des États-Unis et de Corée. Elle est également active au sein du Groupe d'étude sur la sécurité des nouveaux aliments destinés à la consommation humaine et animale, dont les activités portent sur les produits dérivés de végétaux génétiquement modifiés.

31. L'OCDE et l'Afrique du Sud organisent en collaboration un Forum à haut niveau sur la répartition des revenus et la pauvreté en Afrique du Sud le 7 juin 2011. Le Secrétariat réfléchit à la possibilité d'organiser une table ronde sur l'innovation au cours du premier trimestre de 2012. Ces thèmes étaient au cœur des études réalisées précédemment par l'OCDE sur l'Afrique du Sud.

32. L'*Examen territorial de la province du Gauteng*, réalisé par l'OCDE, sera publié cette année. Un examen de la politique rurale est actuellement en attente. La deuxième *Étude économique*, ainsi qu'un *Examen des politiques de l'environnement de l'Afrique du Sud* sont prévus pour l'an prochain.

33. Le ministre des Finances, M. Pravin Gordhan, s'est rendu au Secrétariat de l'OCDE à l'occasion d'un séminaire d'une demi-journée le 1^{er} mars 2011. Le Département du Trésor à Pretoria continue de centraliser les activités liées à la coopération entre l'Afrique du Sud et l'OCDE. L'ambassade d'Afrique du Sud soutient de son côté la coopération à Paris. À l'instar de ces prédécesseurs, l'Ambassadrice d'Afrique du Sud, Mme Dolana Msimang, et son personnel participent aux réunions du Groupe informel de réflexion sur l'Afrique du Sud, qu'elle dirige en coopération avec l'Ambassadeur M. Agustín García-López (Mexique).



www.oecd.org

OCDE Paris
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tel.: 33 (0) 1 45 24 82 00